

L. GEMENNE

COMMENT HERNAUT DE GIRONDE DEVINT-IL HERNAÏS D'ORLÉANS?

0. INTRODUCTION

0.1. La chanson du *Couronnement de Louis*¹ est trop connue pour être résumée, mais la lecture des chapitres qui y correspondent dans le roman en prose de *Guillaume d'Orange*² (vers 1450) réserve au philologue quelques surprises:

a) Les péripéties du couronnement ont lieu à Paris après la lutte contre le roi païen Corbault et, surtout, *après* la mort de Charlemagne.

b) Le jeune Louis s'est réfugié à Melun-sur-Seine et les difficultés qu'il rencontre s'expliquent par le soupçon de bâtardise que lui imputent ses adversaires: il est né en exil après le bannissement de sa mère, la reine Sibille, qu'on accusait d'adultère.

1. Éditions d'Ernest Langlois: a) *Le Couronnement de Louis, chanson de geste publiée d'après tous les manuscrits connus*, Paris, F. Didot, 1888 (Société des Anciens Textes Français, 26); b) *Le Couronnement de Louis, chanson de geste du XII^e siècle*, Paris, Champion, 2^e éd. revue, 1925 (Classiques Français du Moyen Âge, 22); références à l'édition SATF.

2. Version des mss. B.N. fr. 1497 (A) et B.N. fr. 796 (B). *Le Couronnement de Louis* correspond aux chap. 29 (A 149 v, B 103d) à 32 (A 165 v, B 115a). Les chap. 29 et 31-32 ont été édités par C. Weber, *Die Prosafassungen des "Couronnement de Louis", des "Charroi de Nîmes" und der "Prise d'Orange"*, Halle, 1912 (Inaugural Dissertation); le chap. 30, par E. Langlois (éd. citée SATF). Nouvelle édition intégrale du roman en prose à paraître par Mlle Tyssens (avec la collaboration de N. Warnier et L. Gemenne). Cf. F. Suàrd, *Guillaume d'Orange. Étude du roman en prose*, Paris, Champion, 1979 (Bibliothèque du xv^e siècle, XLIV), et M. Tyssens, *Le Roman de Guillaume d'Orange. Étude d'une mise en prose*, in *Société Rencesvals. Proceedings of the fifth Conference (Oxford, 1970)*, Univ. of Salford, 1977, pp. 45-63.

notre auteur: allant plus loin encore que les assembleurs du "grand cycle", celui-ci fait en sorte que chacune des étapes de sa narration prenne place dans un ensemble cohérent où tout événement sera relié logiquement à ce qui précède et à ce qui suit. Ici comme ailleurs, les épisodes s'enchaînent et s'expliquent l'un l'autre: si, pour chercher secours, les légats du pape s'adressent à Aymeri de Narbonne plutôt qu'à la cour impériale, c'est que le vieux Charlemagne se révèle désormais incapable de défendre la chrétienté; par ailleurs, Orléans et son nouveau seigneur joueront un rôle important dans la suite de l'histoire: ainsi, la ville sert en quelque sorte de base de rassemblement des troupes narbonnaises et royales dans la section du *Siège de Barbastre* (chap. 52) et c'est en tant que seigneur de la cité qu'Hernaut défendra ses habitants contre les assauts de Guillaume dans la section d'*Aliscans* (chap. 83).

Par ailleurs, le prosateur va plus loin que ses prédécesseurs dans le travail de compilation; il connaît d'autres chansons extérieures au cycle et s'efforce de les intégrer à son œuvre, pourvu que celles-ci aient quelque rapport avec la narration; ainsi, les difficultés politiques du jeune roi s'expliquent-elles, non plus par sa pusillanimité mais par les accusations d'adultère et les épreuves que sa malheureuse mère Sibille a dû affronter.

0.3. Quant à la brusque mutation qui s'accomplit dans la biographie d'Hernaut le Roux, elle a déjà retenu, il y a cent ans, l'attention de Louis Demaison et d'Ernest Langlois⁶. Ces deux éditeurs ont produit d'autres témoins, avant ou après le remaniement en prose, selon lesquels le frère de Guillaume aurait présidé aux destinées d'Orléans et épousé la veuve du traître; il s'agit, dans l'ordre chronologique, de:

a) la chronique latine d'Aubri de Trois-Fontaines (deuxième quart du XIII^e siècle)⁷;

b) le remaniement *B des Narbonnais* (laisse CCXXXVII, vv. 9-10; deuxième moitié du XIII^e siècle, début du XIV^e)⁸;

6. L. Demaison, éd. d'*Aymeri de Narbonne*, SATF, 1887, pp. ccxxiv et ccxxv, n. 2, et E. Langlois, op. cit., pp. lxxxv-lxxxvii.

7. *Chronica Albrici monachi Trium Fontium*, in *Monumenta Germaniae Historica (Script.)*, XXIII, 1874, pp. 674-950.

8. H. Suchier, éd. des *Narbonnais*, SATF, 1898 (t. II, p. 99).

c) la *Chronique française jusqu'en 1380* (entre 1450 et 1476) contenue dans les mss. B.N. fr. 5003 et Vat. Reg. 749^o.

Mais alors que L. Demaison expliquait l'apparition de cette légende par la similitude des noms, E. Langlois prétendait, lui, que c'était la légende qui avait facilité la confusion des deux noms *Hernaut/Arnéis* qui s'observe dans le texte du *Couronnement*: les deux positions étaient donc exactement inverses.

En tout état de cause, cette tradition légendaire semble avoir été contaminée, sinon inaugurée, par le poème perdu d'*Arnaiz d'Orléans*, dont Gaston Paris postulait déjà l'existence en 1865¹⁰ et dont M. F. Suard¹¹ puis M. l'Abbé A. Moisan¹² ont brièvement relevé les traces.

Il importera dès lors, pour mesurer l'originalité du roman en prose, de reprendre l'examen des allusions fugaces ou fragmentaires de tous ces témoins pour essayer de répondre aux deux questions suivantes:

1) Quels ont pu être le contenu et l'influence de la chanson d'*Arnaiz d'Orléans* d'après les témoins positifs qui en attestent l'existence?

2) Quel rapport la mention des *Narbonnais* entretient-elle avec le récit des chroniques et le roman en prose?

On verra que la réponse à cette deuxième question — tout hypothétique qu'elle soit — n'est pas sans importance pour éclairer les curieuses hésitations des manuscrits cycliques sur le nom du traître et même les rapports que ces divers manuscrits entretiennent entre eux.

9. Cette chronique est inédite; M. F. Suard en a publié des extraits dans "Romania", 89, 1968, pp. 363-388.

10. G. Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*, Paris, Bouillon, 1905 (éd. de 1865 reproduite avec des notes nouvelles de l'auteur et de P. Meyer), pp. 402-403.

11. Thèse citée note 2, pp. 34, 113, n. 88, et 116, n. 167.

12. A. Moisan, *Répertoire des noms propres et de lieux cités dans les chansons de geste françaises et les œuvres étrangères dérivées*, Genève, Droz, 1986 (Publications Romanes et Françaises, CLXXIII), 2 tomes en 5 volumes, II/5, p. 817.

I. LES RÉCITS RELATIFS À "ARNAÏZ D'ORLÉANS"

1.1. *Après le roman en prose: la "Chronique de France jusqu'en 1380"*

Ce texte, étroitement apparenté, on le sait, au roman en prose, identifie l'épouse d'Hernaut: il s'agit de Belicent, une fille de Charlemagne, dont le destin peut se résumer ainsi (voir Annexe 2): elle avait épousé Arnéis, duc d'Orléans et sire de Melun, et son frère, Charlot, exerçait la régence pendant les absences de l'empereur. Mais, mal conseillé par son maître Aymer, comte du Mans, Charlot calomnie et déshérite Arnéis; il mène également une guerre de dix ans contre Ancellin, le châtelain de Melun. Sansonnet, le fils d'Arnéis et de Belicent, finira par tuer Aymer, le conseiller félon.

Le chroniqueur s'attache alors au destin de Sansonnet et précise d'après une source écrite ("l'histoire qui parle de luy en rommant") qu'il deviendra roi de Hongrie grâce à Lohier, un autre fils de Charlemagne¹³. Pour Arnéis, c'est d'après le roman en prose ("l'histoire ou roumant de la vie de Guillaume d'Orengé") que l'auteur rappelle qu'il a été tué par Guillaume après la mort de Charlemagne¹⁴ et que l'empereur Louis a donné à "Arnault", le fils d'Aimery de Narbonne, le duché et la duchesse.

On n'aura pas manqué de remarquer que le texte s'appuie explicitement sur deux sources différentes et que c'est précisément d'après la deuxième (le roman en prose) que le mariage d'Hernaut est évoqué; cette source, le chroniqueur l'a sans doute lue distraitement puisque le duc d'Orléans s'appelle bien ici Arnéis. La confusion vient du

13. Robert de Greatham parle de "l'orphelin Sansonnet" dans *Le Miroir* (poème religieux du mil. du xiii^e siècle, composé en Angleterre): "Veez si ceo peut estre veir / Que nuls enfes out tel pouer / Cum dit la chansun de Maisneth / U del orphanin Sansuneth." Cf. P. Meyer, *Les manuscrits français de Cambridge*, "Romania", 15, 1886, p. 297, et A. Moisan, op. cit., II/5, p. 843. Le poème français de *Lohier et Mallart* est perdu, mais sa mise en prose a été traduite et adaptée dans le roman allemand de *Loher und Maller*, Ritterroman erneuert von K. Simrock, Stuttgart, Cotta, 1868. Sansonnet y est cité plusieurs fois, mais il n'apparaît pas, d'autre part, dans les fragments néerlandais, cf. K. Iwema, *De middel nederlandse fragmenten van "Loyhier en Malaert"*. Een bronnenuitgave, "Leuvense Bijdragen", 75, 1986, pp. 433-494.

14. *Loher und Maller* place aussi la tentative d'Ernaïs après la mort de Charlemagne, cf. G. Paris, *C.R. de "Loher und Maller"*, éd. citée, "Revue critique d'histoire et de littérature", 5, 1868, p. 332, n. 1.

fait que le traître du couronnement est identifié au loyal Arnéis d'Orléans, calomnié et déshérité par Charlot.

Quant à la première source, il s'agirait de la chanson *Arnaiz d'Orléans*¹⁵, dont Gaston Paris signalait une mention chez Aubri de Trois-Fontaines (*sub anno* 802, c'est-à-dire après la prise de Barcelone et trente-huit ans avant la mort de Charlemagne, rapportée à l'année 840):

Abhinc super Aquitaniam certius et manifestius regnavit Ludowicus. Quod comes Aurelianensis Arnais voluit regnare et esse tutor Ludowici, sed Guillelmus Aurasicensis fortiter restitit. Qui Arnais fuit pater Samsonet de una sorore Karoli [corrigé par l'éditeur en Ludowici]¹⁶.

Et Gaston Paris d'ajouter en note:

Comme Albéric fait la même erreur [que la chronique: confondre deux Arnéis], elle émane probablement de l'auteur du poème¹⁷.

Quel pouvait être le contenu de cette chanson perdue? Est-ce pousser trop loin la rêverie épique que d'imaginer que les calomnies et les exactions du clan royal, puis sans doute le bannissement de Sansonnet après le meurtre d'Aymer, aient fait basculer le loyal Arnéis dans le camp de la rébellion? Celui-ci, grand baron du royaume dépossédé de son héritage, de surcroît gendre de l'empereur, se sera proposé comme régent lors de la succession impériale et aura payé cette tentative de sa vie, tandis que son fils, maintenant orphelin, avait retrouvé sur le chemin de l'exil Lohier, que ses galanteries trop nombreuses et trop heureuses avaient fait bannir par Charlemagne¹⁸.

Quant à la date qu'on peut assigner à cette œuvre, on peut la faire remonter à la deuxième moitié du XII^e siècle et, en tout cas, avant la chronique d'Aubri, qui touche en un autre endroit à la question qui nous occupe.

15. G. Paris, op. cit., pp. 402-403. Comme l'indique M. F. Suard, op. cit., p. 113, n. 88, on trouve effectivement la mention du livre *Arnaiz d'Orléans* dans l'*Inventaire des bijoux, vêtements, manuscrits et objets précieux appartenant à la comtesse de Montpensier, 1474*, "Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France", XVII, 1880, p. 301.

16. L'éditeur d'Aubri se conforme aux vues de G. Paris.

17. G. Paris, op. cit., p. 403, n. 2.

18. L'histoire de *Lohier et Mallart* se lit dans l'*Histoire littéraire de la France*, XXVIII, 1881, pp. 239-253, sous la plume de G. Paris.

1.2. *Avant le roman en prose: la chronique latine d'Aubri de Trois-Fontaines*¹⁹

Sous l'année 779, le moine champenois dresse une généalogie des fils et des filles d'Aymeri dans laquelle, à la différence de la généalogie qu'on peut lire dans *Ayméri de Narbonne*, le quatrième fils s'appelle "Arnaldum Aureliacensem" (Hernaut d'Orléans).

De là à penser qu'Hernaut doit son patronyme à son mariage avec la veuve du duc d'Orléans, il n'y avait évidemment qu'un pas que la critique a franchi allègrement en rapprochant cette mention du récit contenu dans la chronique française citée plus haut; Gaston Paris déjà déclarait:

Les derniers mots [*de la chronique*] nous expliquent comment Albéric... appelle Arnaud d'Orléans celui des fils d'Aimeri que tous les autres textes nomment Arnaud de Girone²⁰.

C'est une explication possible, mais il faut pourtant observer qu'Aubri ne parle nulle part d'un éventuel mariage d'Hernaut et qu'il ne confond ni ne rapproche les deux noms.

On se souvient, d'autre part, que L. Demaison et E. Langlois citaient à l'appui de la même hypothèse un passage de la version remaniée des *Narbonnais*. Il est permis de se demander si ces deux savants critiques n'ont pas cédé à la tentation de rapprocher des textes qu'il eût été plus éclairant de distinguer. En essayant d'opérer ces distinctions, il sera peut-être possible de répondre à la deuxième question posée tout à l'heure et de voir quelles sont les particularités des chansons conservées qui ont pu influencer les choix narratifs du prosateur.

19. Cf. A. Moisan, *Aubri de Trois-Fontaines à l'écoute des chanteurs de geste*, in *Essor et fortune de la chanson de geste dans l'Europe et l'Orient latin*, "Actes du IX^e Congrès international de la Société Rencesvals" (Padoue, 1982), Modena, Mucchi, 1984; t. II, pp. 949-976.

20. G. Paris, op. cit., p. 403, n. 2.

2. LES CHANSONS DE GESTE CONSERVÉES

2.1. *Le lieu et le moment du couronnement*

Avant d'aborder le témoignage des *Narbonnais*, il convient peut-être de noter que des chansons du cycle faisaient déjà allusion à une version du couronnement sensiblement différente de celle de la *vulgate*, en ceci que:

- a) la scène est à Paris;
- b) elle a lieu après la mort de Charlemagne;
- c) les rôles d'Acelin et d'Arnéis paraissent interchangeable.

Voici d'abord le témoignage d'*Aliscans* (nous soulignons):

2754 Loëi, sire, chi a male saudée.
Quant a Paris fu la cours assemblée,
Ke Charlemaïne ot vie trespassee,
Vil te tenoient tuit cil de la contree...²¹,

et celui, plus explicite encore, des *Narbonnais*:

5331 Quant mort fu Charles le fort roi poëstis,
En la chàere l'ont an seant asis.
O regne en ot grant noisse et granz estris;
Q'après lui vodrent queroner Ernais,
Por ce q'ert riches et anforciés d'amis.
.....
5551 A la cort a III. filz quens Aymeris,
Cil de Nerbone, qui tant est poëstis,
Qui ont fet roi de l'anfant Looïs.
Mes ainz que fust queronez a Paris
Ot grant tribol en France²².

S'autorisant peut-être de ces exemples, notre remanieur en prose aura simplifié l'épisode et l'aura rendu conforme à l'usage de son temps qui voulait qu'on couronnât le roi après le décès de son prédécesseur²³:

21. E. Wienbeck, W. Hartnacke et P. Rasch, éd. d'*Aliscans*, Halle, 1903.

22. H. Suchier, éd. citée des *Narbonnais*, I, pp. 213 et 223-224.

23. Cet usage ne s'établit guère qu'après 1223, à la fin du règne de Philippe II; cf. D. Hoggan, *La version abrégée du "Couronnement de Louis" a-t-elle connu une grande diffusion?*, in *Guillaume d'Orange and the chanson de geste (Essays presented to Duncan McMillan)*, Reading, 1964, p. 60.

Ernaïs devient dès lors le chef du parti normand — ce qui permet, notons-le, de laisser dans l'anonymat le duc d'Orléans — et sa tentative d'usurpation aura lieu à Paris après la mort de Charlemagne.

2.2. *Les fiefs d'Hernaut*

Si on examine maintenant le passage des *Narbonnais* qui constitue notre troisième témoin, on observera tout d'abord que ces vers appartiennent en propre à la version *B*, les autres manuscrits se contentant de noter simplement le retour d'Hernaut à Gironde à la fin de la chanson:

ms. Brit. Mus. Harl. 1321	versión <i>B</i> (...)
Hernaut li rox a l'aduré talant	Hernalz li rous a Gironde errant:
Vet a Gironde, une cité menant	Icis tint puis Orliens en son commant
(laisse CCXXXVII, vv. 7954-7955) ²⁴ .	

Quant à l'hypothèse selon laquelle ces deux vers impliqueraient le mariage du frère de Guillaume avec la veuve du duc d'Orléans, elle se heurte au moins à trois objections:

a). La mention de "Gironde" n'est pas supprimée comme c'est le cas dans le roman en prose, ce qui crée une espèce d'"embarras narratif": sans doute la vieille tradition des aventures d'Hernaut au siège de Gérone s'était estompée dans l'esprit de beaucoup de poètes épiques et ils confondaient la vieille cité catalane avec l'estuaire de la Gironde²⁵, cependant, en conservant ce vers, le remanieur *B* renvoyait

24. Les deux passages se lisent respectivement aux t. I, p. 316, et t. II, p. 99, de l'éd. Suchier des *Narbonnais*.

25. Dès la partie G1 de la *Chanson de Guillaume*, la signification de *Girunde* était oblitérée, ainsi que l'ont montré, entre autres, R. Lejeune, *Le camouflage de détails essentiels dans la "Chanson de Guillaume"*, "Cahiers de Civilisation Médiévale", 3, 1960, pp. 42-58 (p. 48), et J. Wathélet-Willem, *Recherches sur "La Chanson de Guillaume" (Études accompagnées d'une édition)*, 2 vols., Paris, Les Belles Lettres, 1975 (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, CCX), t. I, pp. 610-611. Les aventures d'Hernaut au siège de Gérone représentent une tradition ancienne, dont les *Fragments de La Haye* sont peut-être le reflet, mais elles ne sont attestées que dans des épopées plus tardives (*Aymeri de Narbonne*, éd. L. Demaison, laisse CXII; *Siège de Barbastre*, éd. J.-L. Perrier, CFMA, laisses XCIX et C), ou dans des passages de raccord comme "le département des fils Aymeri" du ms. *D*, cf. M. Tyssens, *La Geste de Guillaume d'Orange dans les manuscrits cycliques*, Paris, Les Belles Lettres, 1967 (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, CLXXVIII), pp. 74 et 387: il est à noter que dans ces

immanquablement aux vers d'*Aymeri de Narbonne* où sont racontées les aventures héroï-comiques d'Hernaut et sa rencontre avec une femme affectée de la même disgrâce capillaire que lui²⁶. On n'oubliera pas non plus que, selon une autre tradition, Hernaut est allé à Gironde délivrer le comte Savari puis a épousé sa fille Beatrix.

b) Par ailleurs, le commandement qu'Hernaut exerce sur Orléans ne semble pas consécutif aux événements racontés dans *Le Couronnement de Louis* — chanson dans laquelle, rappelons-le, Hernaut ne joue aucun rôle —: en effet, dans *Les Enfances Vivien* où il réapparaît²⁷, il continue à être appelé "de Gironde" et non "d'Orléans". Ce n'est que dans *Aliscans*, et particulièrement dans la version B²⁸, qu'il paraît avoir ses entrées à Orléans et qu'il défend les habitants contre Guillaume comme s'il était seigneur de la ville:

Es vos Hernaut qui en Orliens entra,
De chevaliers avec lui plenté a,
A la cour fu, de Paris revient ja;
La gent d'Orliens entor lui s'aüna,
Cis estoit frere au conte qui s'en va,
Dame Ermengars ambe .ii. les porta
(laisse VIII, vv. 9-14).

C'est plutôt cet épisode, semble-t-il, que le remanieur de B devait avoir en tête quand il signala qu'Hernaut "tint puis Orliens en son comant".

c) Dernière objection: pour devenir seigneur d'Orléans en épousant la veuve du traître, il aurait, à tout le moins, fallu que celui-ci fût duc d'Orléans. Or, chose singulière, ce n'est jamais le cas dans la version B. Pour le montrer, il convient de juger sur pièces en rapprochant tous les passages du *Couronnement* selon la version des différents manuscrits (voir Annexe 3). Tout se passe comme si B avait voulu systématiquement supprimer la mention d'Orléans; peut-être, d'ailleurs, l'a-t-il fait pour éviter la succession par trop rocambolesque

versions; Hernaut obtient une femme et un fief. Récemment, J. H. Grisward a jeté un jour neuf sur ces allusions dans son *Archéologie de l'épopée médiévale*, Paris, Payot, 1981, pp. 289-299.

26. Cf. J. H. Grisward, op. cit., pp. 253-260.

27. Éd. de C. Wahlund et H. von Feilitzen, Uppsala, Paris, 1895.

28. Éd. de M. Cl. Gose, *Aliscans (éd. d'après les mss. B1, B2 et F)*, Liège, mémoire de licence (dactylographié), 1967.

de deux seigneurs *parfaitement homonymes* à la tête de la cité. La comparaison de toutes ces versions entre elles, en effet, nous réserve une autre surprise, et elle concerne cette fois le nom du traître.

2.3. Les noms de l'usurpateur

Depuis l'édition d'Ernest Langlois, le nom de l'usurpateur est "Arneïs", parce que c'est la forme que l'éditeur a rétablie partout dans son texte critique, au détriment des formes *Hernaut* (leçons de x = A + B et de C), qu'il considère comme refaites, et des formes *Hernaïs/Herneïs* (leçons de D), qu'il considère comme fautives²⁹.

A-t-il eu raison ou non? C'est une question qu'il faut sans doute se poser, mais, auparavant, il convient de constater:

— que les lecteurs ou les auditeurs des XIII^e et XIV^e siècles avaient toutes les chances d'appeler l'usurpateur *Hernaut*, puisque c'est la forme présentée par 7 des manuscrits conservés (4 pour le groupe A, 2 pour le groupe B et le ms. C, ceci à quatre reprises);

— que, par ailleurs, la version B est la seule qui désigne systématiquement le traître par le nom d'*Hernaut*, non seulement dans le texte du *Couronnement* mais encore dans l'allusion du *Charroi de Nîmes* (v. 170)³⁰. Dès lors, c'est l'identité des deux prénoms, bien plutôt que leur rapprochement, qui a dû appeler Hernaut le Roux à présider aux destinées d'Orléans.

Reste que les arguments avancés par Langlois en faveur d'*Arneïs* avaient de quoi convaincre, mais les remarques précédentes engagent peut-être à rouvrir le dossier³¹. De fait, les textes en prose parlent d'*Arneïs*, mais tous dérivent de la chanson perdue d'*Arnaiz d'Orléans*; de fait, le nom *Ernaïs* est assuré par la rime ou l'assonance dans les *Narbonnais* et dans *Le Moniage Guillaume II*, mais ce n'est jamais le cas dans *Le Couronnement de Louis*; de plus, si on accepte de penser

29. Discussion dans E. Langlois, éd. citée, pp. xxxi-xxxii, n. 1. Voir aussi l'éd. de Y. G. Lepage, *Les rédactions en vers du "Couronnement de Louis"*, Paris-Genève, Droz, 1978 (Textes Littéraires Français, 261).

30. Éd. de D. McMillan, Paris, Klincksieck, 1978² (Bibliothèque Française et Romane, B 12).

31. Les vues d'E. Langlois ont été confortées par Mlle M. Tyssens, op. cit., p. 94, et n. 4. Cette façon de voir a été adoptée et nuancée par G. A. Beckmann, *Die erste Branche des Couronnement Louis und die drei Typen epischer 'Historizität'*, "Germanisch-romanische Monatschrift", XXIV/4, déc. 1974, pp. 385-408.

qu'*Hernaïs* (offert par *D*) représente la forme originale et que les leçons de *x* et de *C* sont refaites, on ne voit pas pourquoi Langlois rétablit *Arnéis* non pas dans le texte de *D* mais en empruntant le reste du vers aux leçons de *x* ou de *C*: cela revient à affirmer que *D* aurait conservé la forme originale dans une version refaite.

Au vu de ces arguments, on serait tenté de se ranger à l'avis de Y. G. Lepage:

Le classement des manuscrits impose la leçon *Hernaut* (*AB* et *C*); la forme *Herneïs*, trissyllabique, est propre à *D*³².

Ce stemma des manuscrits n'a jamais été remis en cause pour ce qui concerne *Le Couronnement de Louis*, mais il l'a été pour les deux chansons qui ont formé avec cette œuvre un "premier noyau cyclique", c'est-à-dire *Le Charroi de Nîmes* et *La Prise d'Orange*³³. La discussion a tourné autour de l'existence d'un intermédiaire *O2* qui serait soit l'archétype fautif de toute la tradition (position de M. McMillan), soit le modèle de *x* et de *C* dans un stemma bifide en face duquel *D* occuperait une place précellente (position de M. Régnier). Si même les leçons *Hernaut* étaient imputables à cet *O2* comme modèle de *x* et de *C*, il resterait à expliquer pourquoi il a modifié quatre fois la leçon originale du *Couronnement* alors qu'il ne l'a pas fait pour l'allusion du *Charroi* (v. 170). N'est-il pas plus simple et plus logique de penser que le nom de l'usurpateur était *Hernaut* dans la forme originale du *Couronnement* et qu'une forme *Hernaïs* empruntée à la geste des Lorrains³⁴ ou mieux à la chanson d'*Arnaïz d'Orléans* est venue contaminer la tradition avant même la constitution du premier noyau cyclique?³⁵

32. Op. cit., note au v. 99, p. 444, mais l'éditeur n'argumente pas.

33. *Le Charroi de Nîmes*, éd. citée de D. McMillan; *La Prise d'Orange*, éd. de Cl. Régnier, Paris, Klincksieck, 1970³ (Bibliothèque Française et Romane, B 5). Voir aussi M. Tyssens, *Vestiges lexicaux dans la "Prise d'Orange" (ms. D)*, in *Études de philologie romane et d'histoire littéraire offertes à J. Horrent*, Liège, 1980, pp. 481-487, et Cl. Régnier, *Les stemmas du "Charroi de Nîmes" et de la "Prise d'Orange"*, in *Guillaume d'Orange and the chanson de geste (Essays presented to Duncan McMillan)*, Reading, 1984, pp. 103-116.

34. Dans la geste des Lorrains, *Hernaïs d'Orliens* est le petit-fils d'Hervi de Metz; ses parents sont Heluïs de Peviers et Hernaïs d'Olenois. Il est le frère d'Audegon et de l'évêque d'Orléans Oedon. Cf. A. Moisan, op. cit., I/1, p. 576 (mentions dans *Garin le Loherain*, *Gerbert de Mes* et *Anseïjs de Mes*). C'est un personnage secondaire dans la geste.

35. Ce dossier est bien sûr loin d'être clos.

3. CONCLUSIONS

Même si ces changements de noms ont cessé de nous paraître anecdotiques, il serait sans doute téméraire et sûrement intempestif de poursuivre; le temps est venu de synthétiser les observations précédentes et d'esquisser une réponse à la question: Comment Hernaut de Gironde devint-il Hernaïs d'Orléans?

3.1. Pour ce qui concerne le roman en prose, on peut essayer d'expliquer le travail du remanieur de la façon suivante:

— Il connaissait une tradition qui faisait du frère de Guillaume le maître d'Orléans (cf. version *B* des *Narbonnais* et mention d'Aubri de Trois-Fontaines); il accueille d'autant plus facilement cette mutation que, chez lui, le duc d'Orléans reste anonyme.

— Il a supprimé le toponyme "de Gironde" parce que les aventures d'Hernaut à Gérone ne signifiaient plus grand-chose pour lui ou, plus probablement, parce qu'elles le gênaient dans son projet narratif.

— Il sent malgré tout le besoin de justifier cette mutation étonnante, dont il se servira dans *Aliscans*, par le mariage d'Hernaut avec la duchesse d'Orléans: le fief dont hérite Hernaut appartient au douaire de la duchesse et la trahison de son premier mari ne peut l'avoir aliéné. Cette légende parallèle, le prosateur l'a empruntée, peut-être après d'autres, à la chanson d'*Arnaïz d'Orléans*, qui faisait de la duchesse la propre fille de Charlemagne³⁶.

3.2. Par ailleurs, ce poème perdu, qui semble avoir contaminé très tôt la geste de Guillaume d'Orange, ne paraît pas avoir de rapport avec la légende d'Hernaut à la tête d'Orléans: celle-ci semble née du fait que le frère de Guillaume et l'usurpateur portaient le même prénom et, en tout cas, permet d'expliquer la brusque intervention d'Hernaut en faveur des habitants d'Orléans dans *Aliscans*.

3.3. Sur le plan théorique, enfin, la petite enquête qui vient d'être menée convainc aussi de l'intérêt des éditions synoptiques des chan-

36. Dans sa mention d'*Arnaïz d'Orléans* (op. cit., V/817 — versions perdues de l'épopée), M. l'Abbé Moisan ouvre une série de pistes qu'il conviendrait d'explorer.

sons de geste, voire de l'étude détaillée du texte d'un manuscrit cyclique de bout en bout. Nous avons observé que le remaniement *B* qui fait d'Hernaut le futur maître d'Orléans est aussi le seul qui supprime le nom de cette ville en parlant du traître. En outre, il ne faut peut-être pas se résoudre à attribuer à la pure fantaisie des copistes l'étonnant chassé-croisé sur son nom: *Hernaut* était peut-être la forme originale et cette observation n'est pas sans intérêt pour les chercheurs de prototypes historiques de personnages épiques, quand on sait que, depuis 781 jusqu'en 790 ou 793, le tuteur de Louis le Pieux pour l'Aquitaine s'appelait précisément *Arnoldus*³⁷.

37. G. A. Beckmann, loc. cit., pp. 388-389, sur le témoignage de la *Vita Hludowici* de l'Astronome limousin, cf. *Monumenta Germaniae historica (Scripta)*, t. II, p. 609.

ANNEXES

1. *Le Roman de Guillaume en prose (transcription personnelle: texte de A = ms. B.N. fr. 1497, variantes de B = B.N. fr. 796).*

(Chapitre XXXII, paragraphe 10)

Ung jour se trouverent les nobles princes emssamble, quant la court fut des princes desemparee et que chascun prince eust pris congié après la feste et [parlerent] (1) de plusieurs chosses, entre lesquelles Hernaiz qui ainsné estoit des filz Aymery dit audiemment: "Je n'ay point de terre, sire, fet il, et tant en a soulz voustre seigneurie que bien m'en pourriés departir, se il vous plaisoit. Si vous prie que ainssy le veilliés faire et je vous en serviray et rendray (2) l'ommaige ainssy comme il sera de faire par raison." Et lors lui respondi le roy que il demendast et [se] la demende estoit raisonnable, il luy acorderoit sans nul contredit. Il (3) lui requist la duchee d'Orleans dont le seigneur avoit par le sien frere Guillaume esté (4) octis et il le luy accorda moult volentiers. Sy lui en fist hommaige veans ses (5) princes voire par ainssy que il espouseroit la dame, car de par elle estoit la terre venue, laquelle le conte qui mort estoit ne pouoit par son meffait avoir confisequee ne pardue. Sy se accorda ad ce le damoyseil Hernaiz (6), lequel par ce traictié fut conte et sire d'Orleans.

(1) AB parlement (2) feray (3) si (4) par l.s.f. Guillaume esté] esté par l.s.f. Guillaume (5) ces (6) Hernault.

2. *Chronique du ms. B.N. fr. 5003, f. 101v (transcription d'E. Langlois, éd. du "Couronnement de Louis", pp. LXXXVI-LXXXVII).*

L'empereur Charlemaine, quant il aloit hors et menoit son ost et sa chevalerie, laissoit le gouvernement de sa terre a Charlot son filz, mais onque Charlot ne fut amé des François. Charlot avoit ung mestre qui ot nom Aymer, comte du Mans, qui(l) le gouvernoit. Cel Aymer luy fist fere moult de mauvaies entreprinses. Il desherita un duc d'Orliens apelé Arneis, et estoit seigneur de Melun, et avoit espousee une des filles de l'empereur, seur de Charlot, apelee Belicent. Et avoit adonc a Melun ung chastelain apelé Ancellin, qui avoit .xiii. filz, qui tint Melun .x. ans contre Charlot. Arneis ot ung filz de Belicent sa femme, qui depuis occist Aymer devant Charlot, pour la trahison qu'il avoit mise sus a son pere. Ce filz avoit nom Sansonnet,

et dist l'histoire qui parle de luy en rommant que cestui Sansonnet tint depuis le royaume de Hongrie de par Lohier, ung des filz Karlemaine, qui se fist empereur. Et si raconte l'histoire ou roumant de la vie de Guillaume d'Orange que cestui Arneis, après la mort de l'empereur Charlemaine, se volt faire roy de France et debouter Loys, le filz de l'empereur, dont Arneis fut occis de l'entreprise Guillaume d'Orange, et donna l'empereur Loys Arnault, le fils Aimery de Narbonne, frere de Guillaume d'Orange, le duché d'Orliens et la duchesse.

3. *Les mentions de l'usurpateur (numérotation version AB; éd. Y. G. Lepage, puis D. McMillan).*

CL (99)	A	Delez le roi	se sist Hernaut d'Orliens
	B	Delez le roi	se sist Ernaulz le fier
	C	Dalés le roi	sist Hernalz, cii d'Orliens
	D	Et d'autre part	fut Herneis d'Orliens
CL (102)	A	Droiz empereres,	fetes pes, si m'oiez
	B	Droiz empereres,	fetes pes, si m'oiez
	C	Drois empereres,	faites pais, si m'oies
	D	Drois enpereres,	dist Herneis d'Orliens
CL (112)	A	Qui parent ierent	au duc Hernaut d'Orliens
	B	Qui parent erent	celui Hernault le fier
	(C et D manquent)		
CL (119)	A	Hernault si velt	son droit seignor boiserie
	B	Hernaulz li fel	cui Diex doint encombrer
		Si veult laiencz	son droit seignor boiserie
	C	Hernalz d'Orliens	vielt son seignor boiserie
CL (124)	D	Herneis velt	son droit seignor boiserie
	A	Hernaut trova	mout bien apareillié
	B	Hernault i treuve	mout bien apareillié
	C	Hernault trouva	mout tost apareillié
CN (170)	D	Trove Hernalz	qui an la chiere siet
	A	Et Herneis	por son riche lignage
	B	Li quens Hernalz	par son riche barnage
	C	Et Hernalz	por son riche lignage
(D manque)			